

225C0954  
FR0004188670-OP002-R01

10 juin 2025

Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait visant les actions de la société.

**TARKETT S.A.**  
(Euronext Paris)

Le 6 juin 2025, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait visant les actions de la société TARKETT S.A., déposée par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Portzamparc BNP Paribas, Société Générale et Rothschild & Co Martin Maurel<sup>1</sup>, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Tarkett Participation (cf. D&I 225C0943 du 6 juin 2025).

La note d'information de la société Tarkett Participation (visa n°25-199 du 5 juin 2025) et la note en réponse de la société TARKETT S.A. (visa n°25-200 du 5 juin 2025) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. notamment communiqués diffusés les 6 et 10 juin 2025).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte du **11 au 24 juin 2025 inclus**.

Portzamparc BNP Paribas se portera acquéreur pour le compte de l'initiateur, des actions qui seront apportées à l'offre publique de retrait, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions TARKETT S.A. visées par l'offre publique. Les frais de négociation dans le cadre de l'offre publique de retrait seront à la charge des vendeurs.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre publique de retrait et son calendrier détaillé.

---

<sup>1</sup> Seules Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Portzamparc BNP Paribas et Société Générale garantissent la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'initiateur dans le cadre de l'offre.